



**MUNICIPALITE  
DE ROUGEMONT**

Rougemont, le 21 mai 2012  
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ET A  
1659 ROUGEMONT**

**Préavis N° 03/2012**

**DEMANDE DE CREDIT POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU VEHICULE DE VOIRIE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET DU PREAVIS**

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de CHF 36'000.- en vue de l'acquisition d'un nouveau véhicule destiné au service de la Voirie.

**2. VEHICULE ACTUEL**

Acheté en octobre 2000, l'actuel véhicule de la voirie devrait être convoqué à l'expertise d'ici la fin de l'année.

La Municipalité a demandé une offre pour les travaux préparatoires à effectuer en vue du contrôle technique, lesquels se montent à environ CHF 5'500.-. Pour votre information, lors de la dernière expertise, en 2010, un montant de CHF 6'900.- avait déjà dû être investi.

De par son utilisation sur des chemins à peine carrossables les éléments mécaniques sont mis à rude épreuve ce qui implique de nombreuses petites réparations. De plus, ce véhicule est notamment utilisé pour le transport de sel en hiver, ce qui cause inévitablement des dégâts de rouille sur sa carrosserie.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité estime qu'il est préférable de se séparer de ce véhicule et de le remplacer par un neuf.

### 3. NOUVEAU VEHICULE

---

Deux offres ont été demandées, l'une pour un VW Amarok l'autre pour un véhicule du même type que le précédent, à savoir un Ford Ranger.

A réception des offres, il s'avère que le Ford représente le meilleur choix, le VW étant pratiquement CHF 10'000.- plus cher.



L'achat ne se fera que lors de la réception de la convocation au contrôle technique, afin d'utiliser au maximum l'ancien véhicule.

### 4. Coût

---

L'offre, établie par le Garage du Vanil, se présente comme suit :

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Véhicule neuf :            | CHF 38'700.—        |
| Autres options :           | CHF 5'025.—         |
| - Primes et rabais :       | CHF -5'705.—        |
| Forfait de livraison :     | CHF 450.—           |
| <b>TOTAL (TVA incluse)</b> | <b>CHF 38'470.—</b> |
| - Reprise du véhicule :    | CHF -2'570.—        |
| <b>TOTAL (TVA incluse)</b> | <b>CHF 35'900.—</b> |

La Municipalité a décidé d'arrondir ce montant à CHF 36'000.- afin de palier aux éventuels imprévus.

## 5. CONCLUSION

---

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 26 juin 2012*

- Vu** le préavis N° 03/2012
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à faire l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la voirie ;
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 36'000.- ;
- **de financer** ce montant
  - o par un dépassement budgétaire sur le compte « Achat machines & véhicules » N° 4300.3114.1

---

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 21 mai 2012 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 26 juin 2012.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  La Secrétaire : 

  
Claire-Lise Blum  Janick Lenoir

*Déléguée municipale : Mme Sonia Lang, municipale*